

Pour l'utilisateur

Mode d'emploi



calorMATIC 450
VRC 450

FR, BEfr, CHfr

Mentions légales

Type de document:	Mode d'emploi
Produit:	calorMATIC 450 – Sonde extérieure VRC 693
Groupe cible:	Utilisateur
Langue:	FR
Numéro de document_version:	0020131992_01
Date de création:	24.05.2012

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon +49 21 91 18-0 ■ Telefax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Vaillant GmbH 2012

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite de la société Vaillant GmbH.

Toutes les désignations de produits contenues dans la présente notice ont été déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.

Sous réserve de modifications techniques.

Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	4	5	Fonctions de commande et d'affichage.....	22
1.1	Symboles et signes utilisés	4	5.1	Informations.....	22
1.2	Respect des documents applicables	4	5.2	Réglages.....	23
1.3	Conservation des documents	4	5.3	Modes.....	32
1.4	Validité de la notice.....	4	5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	34
2	Sécurité.....	5	5.5	Messages	36
2.1	Mises en garde relatives aux opérations	5	6	Maintenance et élimination des	
2.2	Qualifications requises	5		dérangements.....	37
2.3	Consignes générales de sécurité	6	6.1	Nettoyage du régulateur	37
2.4	Marquage CE.....	7	6.2	Identification et élimination des	
2.5	Utilisation conforme aux prescriptions	7		dérangements.....	38
3	Vue d'ensemble des appareils	8	7	Mise hors fonctionnement	38
3.1	Structure de l'appareil.....	8	7.1	Remplacement du régulateur	38
3.2	Plaque signalétique	8	7.2	Recyclage et mise au rebut.....	38
3.3	Numéro de série.....	8	8	Garantie et service après-vente	39
3.4	Fonction de régulation	8	8.1	Garantie.....	39
3.5	Fonction de protection antigel	9	8.2	Service après-vente	40
4	Utilisation	10	9	Caractéristiques techniques	41
4.1	Structure de commande	10	9.1	Régulateur	41
4.2	Concept de commande.....	12			
4.3	Aperçu des possibilités de réglage et de relevé	17			





1 Remarques relatives à la documentation

1 Remarques relatives à la documentation

1.1 Symboles et signes utilisés

Symboles

Les symboles susceptibles d'apparaître sont les suivants :

	Symbole de mise en garde (→ page 5)
	Symbole de remarque
	Symbole représentant une action requise
	Symbole représentant le résultat d'une action

1.2 Respect des documents applicables

- ▶ Respectez impérativement tous les manuels d'utilisation qui accompagnent les autres composants de votre installation.

1.3 Conservation des documents

- ▶ Conservez précieusement le présent manuel d'utilisation ainsi que tous les documents applicables de sorte qu'ils soient disponibles à tout moment, pour vous, comme pour l'utilisateur suivant.

1.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement à :

Référence

Belgique	0020124486
France	0020124486
Suisse	0020124486



2 Sécurité

2.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

2.2 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes susceptibles d'utiliser une installation de chauffage et ne disposant pas d'une expérience, d'un savoir-faire ou de connaissances spécifiques en la matière.

2.2.1 Utilisateur formé (utilisateur normal) (Utilisateur)

Définition :

Utilisateur formé (utilisateur normal)	<p>L'utilisateur est chargé de la commande et de l'entretien de l'appareil. Il est responsable du respect des intervalles de maintenance. Il n'a pas besoin de connaissances techniques ni d'expériences particulières.</p> <p>L'installateur spécialisé agréé doit initier l'utilisateur aux thèmes suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Consignes générales de sécurité – Fonctionnement et emplacement des dispositifs de sécurité de l'installation – Utilisation de l'appareil – Mode d'économie d'énergie – Travaux d'entretien
--	--



2 Sécurité

2.3 Consignes générales de sécurité

2.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

2.3.2 Risque d'ébullition avec l'eau chaude

Il existe un risque d'ébullition aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourent un risque même avec des températures moins élevées.

- ▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

2.3.3 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.
- ▶ Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.

- ▶ Faites éliminer immédiatement les dérangements et les endommagements affectant la sécurité.

2.3.4 Dommage causé par le gel en raison de l'arrêt de l'appareil

Si vous arrêtez l'installation de chauffage, il se peut que certaines zones de l'installation soient endommagées par le gel.

- ▶ Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- ▶ Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position « 1 ».

2.3.5 Dommage causé par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Observez la fonction de protection antigel.



2.4 Marquage CE



Le marquage CE atteste que le régulateur satisfait aux exigences fondamentales des directives applicables.

2.5 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce régulateur est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.

Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Le régulateur sert à piloter une installation de chauffage avec chaudières Vaillant et interface eBus, en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

Le régulateur peut piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Usage non conforme aux prescriptions

Tout usage autre que l'usage conforme aux prescriptions ou tout usage qui en dépasserait le cadre est considéré comme non conforme aux prescriptions. Tout usage directement commercial ou industriel est également considéré comme non conforme. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages en résultant. L'opérateur est seul responsable du risque encouru.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

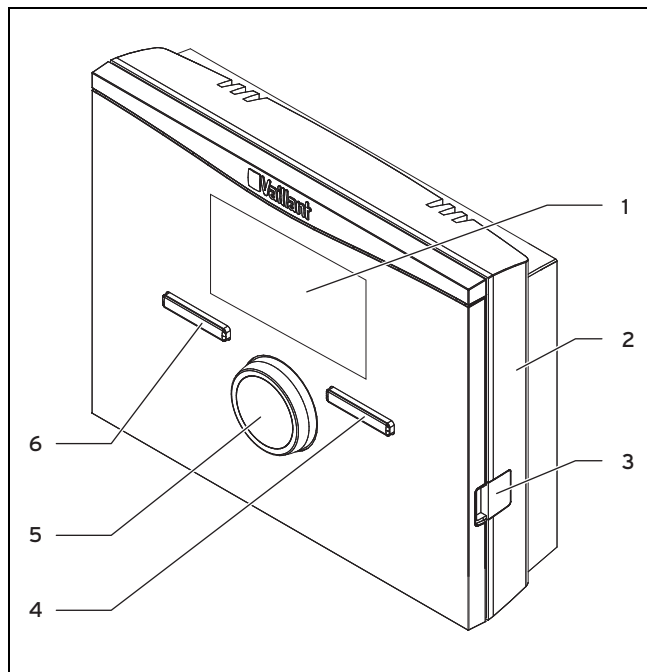
L'utilisation conforme comprend :

- le respect des manuels d'utilisation, d'installation et d'entretien du produit Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et d'entretien présentées dans les notices.

3 Vue d'ensemble des appareils

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Structure de l'appareil



1 Écran

3 Prise de diagnostic

2 Socle mural

4 Touche de sélection droite

6 Touche de sélection gauche

5 Bouton rotatif

3.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du régulateur et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.3 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.4 Fonction de régulation

Le régulateur pilote l'installation de chauffage et la production d'eau chaude au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement.

Si le régulateur est monté dans la chaudière, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude à partir de la chaudière.

3.4.1 Installation de chauffage

Le régulateur vous permet de régler la température désirée à différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur. La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage Vaillant. Si la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température que vous avez réglée.

L'échange d'informations et l'alimentation électrique du régulateur passent par une interface eBUS. Vous pouvez équiper le régulateur d'un logiciel de diagnostic Vaillant et d'un système de communication Internet Vaillant à des fins de télédiagnostic et de paramétrage à distance.

3.4.2 Production d'eau chaude

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages

horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

3.5 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la chaudière après la temporisation de la protection antigel et règle la température ambiante désirée sur 5 °C.
- est supérieure à 4 °C, le régulateur n'enclenche pas la chaudière, mais surveille la température extérieure.



Remarque

Votre installateur agréé effectue le réglage de la temporisation de la protection antigel lors de l'installation.

4 Utilisation

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveau d'accès pour l'utilisateur

Le niveau d'accès pour l'utilisateur vous permet d'accéder aux informations importantes et vous offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

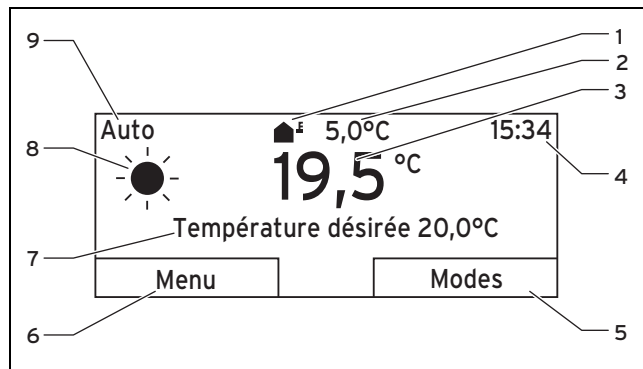
4.1.2 Niveau d'accès pour l'installateur agréé

Le niveau d'accès pour l'installateur agréé permet à l'installateur agréé de régler d'autres valeurs pour l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en trois niveaux. Il s'agit de deux niveaux de sélection et d'un niveau de réglage. L'affichage de base permet d'accéder au niveau de sélection 1, puis au niveau supérieur ou inférieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne à son tour accès au niveau de réglage.

4.1.4 Affichage de base



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Symbole de la température extérieure actuelle | 6 | Fonction actuelle de la touche de sélection gauche (touche programmable) |
| 2 | Température extérieure actuelle | 7 | Température désirée |
| 3 | Température ambiante actuelle | 8 | Symbole de chauffage en mode Auto |
| 4 | Heure | 9 | Mode de fonctionnement réglé pour le chauffage |
| 5 | Fonction actuelle de la touche de sélection droite (touche programmable) | | |



L'affichage de base correspond à l'affichage visible en permanence sur l'écran. L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuelles de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur,

L'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous :

- appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez donc le niveau de sélection 1.
- n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.

4.1.4.1 Symboles de chauffage en mode Auto

Symbole	Signification
	Mode de chauffage actif pendant une plage horaire définie (Confort)
	Mode de chauffage actif en dehors d'une plage horaire définie (mode Réduit)

4.1.4.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent dans la ligne inférieure de l'écran. Selon le niveau de sélection, l'élément de liste ou la valeur activé(e) au sein de la structure des menus :

- la fonction associée à la touche de sélection gauche peut varier.
- la fonction associée à la touche de sélection droite peut varier.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction actuelle de la touche gauche passe de **Menu** à **Retour**.

4.1.4.3 Menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche **Menu**, vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

4.1.4.4 Mode

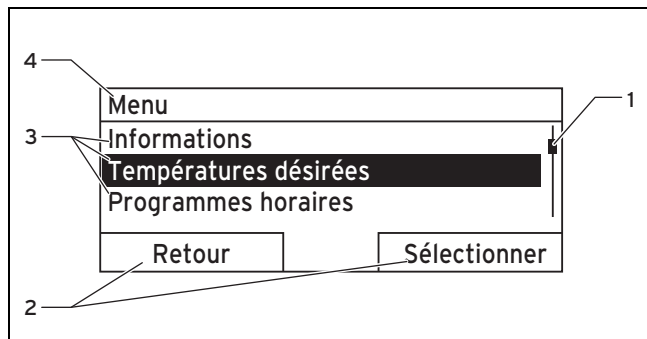
Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Modes**, vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option **Modes**. Vous pouvez ainsi modifier rapidement le mode (→ page 17) du **CIRCUIT 1**.

4.1.4.5 Température désirée

La température désirée peut ne pas apparaître à l'écran selon le type de fonctionnement. C'est notamment le cas en mode **Été**. Comme il n'y a pas de chauffage en mode **Été** et que par conséquent le circuit de chauffage est désactivé, il n'y a pas de température désirée.

4 Utilisation

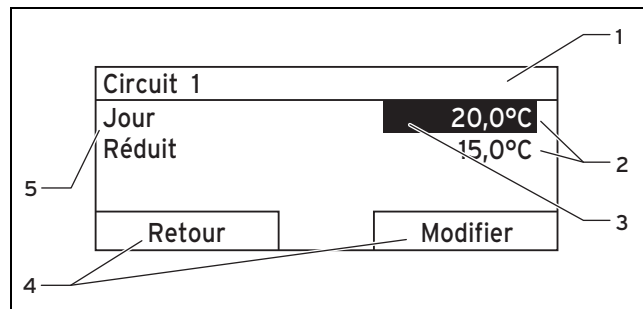
4.1.5 Niveau de sélection



- | | |
|---|--|
| 1 Barre d'état | 3 Éléments de liste du niveau de sélection |
| 2 Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche (touches programmables) | 4 Fonction actuelle du niveau de sélection |

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.6 Niveau de réglage



- | | |
|---------------------------------|---|
| 1 Niveau de sélection actuel | 4 Fonctions actuelles des touches de sélection droite et gauche (touches programmables) |
| 2 Valeurs | 5 Niveau de réglage |
| 3 Marquage (sélection actuelle) | |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.2 Concept de commande

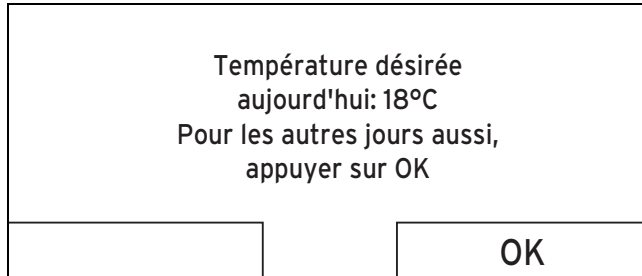
Le régulateur se commande à l'aide de deux touches de sélection et d'un bouton rotatif (→ page 8).

L'écran signale le niveau de sélection activé, le niveau de réglage ou la valeur sélectionnée par le biais d'une police blanche sur fond noir. Si une valeur est en surbrillance et qu'elle clignote, c'est que vous pouvez la modifier.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

4.2.1 Utilisation de l'affichage de base

L'affichage de base vous permet de modifier directement le paramètre **Température de confort désirée** pour le jour actuel en tournant le sélecteur.



L'écran affiche un message demandant si vous souhaitez modifier le paramètre **Température de confort désirée** pour le jour actuel ou de façon permanente.

4.2.1.1 Modification du paramètre Température de confort désirée uniquement pour le jour actuel

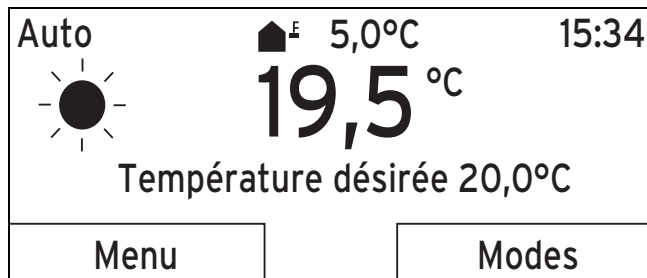
- ▶ Tournez le bouton rotatif pour régler la température désirée.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base après 12 secondes. La température désirée réglée est uniquement valable jusqu'à la fin de la plage horaire active du jour actuel.

4.2.1.2 Modification permanente de la température de confort désirée

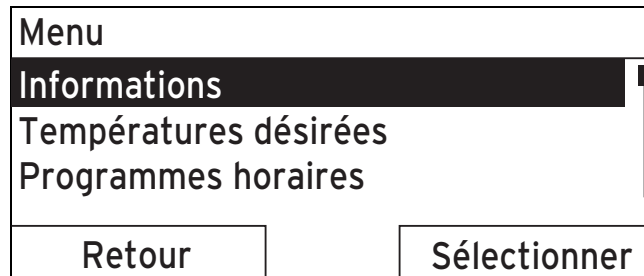
1. Agissez sur le bouton tournant pour régler la température désirée.
2. Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - ◁ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre « Température de confort désirée » est effective.

4 Utilisation

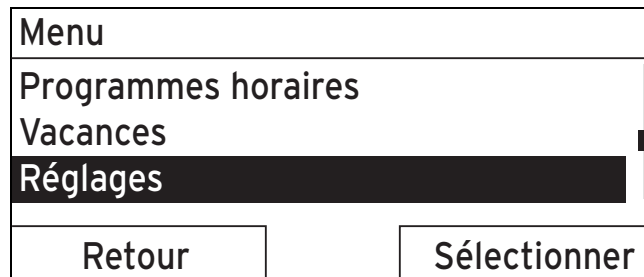
4.2.2 Exemple de manipulation, modification de la date



1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 - ◁ Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Sélectionner** (le niveau de sélection immédiatement inférieur).



3. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Réglages**.



4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◁ Le régulateur bascule alors sur le niveau de sélection 2.

Réglages	
Langue	
Date / Heure	
Affichage	
Retour	Sélectionner

5. Agissez sur le bouton tournant de façon à mettre en surbrillance l'élément de liste **Date/Heure**.

Réglages	
Langue	
Date / Heure	
Affichage	
Retour	Sélectionner

6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
- ◁ Le régulateur bascule alors sur le niveau de réglage **Date**. La valeur correspondant au jour est en surbrillance. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour** (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Modifier** (la valeur).

Date / Heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Retour	Modifier

7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
- ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter et vous pouvez la modifier en agissant sur le bouton tournant.
 - ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Annuler** (la modification), tandis que la touche de sélection droite permet d'activer la fonction **Ok** (pour valider la modification).

Date / Heure	
Date	13.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Annuler	OK

8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.

4 Utilisation

Date / Heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Annuler	OK

- Appuyez sur la touche de sélection droite **Ok** pour valider la modification.
 - La date modifiée est enregistrée dans le régulateur.

Date / Heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Été / Hiver	Inactif
Retour	Modifier

- Si la valeur en surbrillance est correcte, appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection droite **Ok**.
 - La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction **Retour**.
- Appuyez à plusieurs reprises sur la touche de sélection gauche **Retour** pour revenir au niveau de sélection im-

médiatement supérieur, puis passer du niveau de sélection 1 à l'affichage de base.

4.3 Aperçu des possibilités de réglage et de relevé

4.3.1 Aperçu des modes de fonctionnement

Le mode actif figure en haut à gauche de l'affichage de base.

La touche de sélection droite permet de passer directement de l'affichage de base à l'écran de paramétrage **Modes**.

Si vous avez activé un mode de fonctionnement spécial, ce mode spécial apparaît sur l'affichage.

Mode	Réglage	Réglage d'usine	Réglage
Mode actuel			
Auto	Mode automatique	Actif	
Été	Été	Inactif	
Jour	Confort	Inactif	
Réduit	Mode Réduit	Inactif	
Arrêt (hors gel)	Arrêt (hors gel actif)	Inactif	
Mode spécial			
Charge forcée du ballon	Actif, Inactif	Inactif	
Fête	Actif, Inactif	Inactif	
Absence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif	

4 Utilisation

4.3.2 Vue d'ensemble des niveaux de commande

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Informations → Etat de l'installation →						
Installation						
Etat actuel	Valeur actuelle					
Pression d'eau	Valeur actuelle		bar			
Eau chaude san.	Valeur actuelle			En charge, Chargée		
Circuit de chauffage 1						
Temp. de confort	Valeur actuelle		°C	0,5	20	
	5	30				
Temp. réduite	Valeur actuelle		°C	0,5	15	
	5	30				
AUTO jusqu'à	Valeur actuelle		h:min			
Absent du	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
Absent jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
Informations → Contact →						
Téléphone entreprise	Valeurs actuelles					
Informations → Numéro de série →						
Référence de l'appareil	Valeur permanente					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Températures désirées → Circuit de chauffage 1 →						
Jour Réduit	5	30	°C	0,5	20 15	
Températures désirées → Eau chaude sanitaire →						
Eau chaude san.	35	70	°C	1	60	
Programmes horaires → Circuit de chauffage 1 →						
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00	
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min		
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire →						
Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 05:30-22:00 Sa : 07:00-23:30 Di : 07:00-22:00	
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min		
Vacances →						

4 Utilisation

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
Température	Protection anti-gel ou 5	30	°C	0,5	Protection anti-gel	
Réglages → Langue →						
				Langue au choix	Allemand	
Réglages → Date/Heure →						
Date	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
Heure	00:00	24:00	h:min	10 min	00:00	
Été / Hiver				Arrêt, Auto	Arrêt	
Réglages → Affichage →						
Contraste	01	15		1	9	
Réglages → Offset →						
Temp. ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
Corr. temp. ext.	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
Réglages → Noms des circuits chauffage →						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
	min.	max.				
Circuit de chauffage 1	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espace	Circuit de chauffage 1	
Réglages → Réglages d'usine (réinitialisation) →						
Programmes horaires				Oui, Non	Non	
Tous les régl.				Oui, Non	Non	
Accès technicien →						
Saisie du code d'accès	000	999		1	000	

5 Fonctions de commande et d'affichage

5 Fonctions de commande et d'affichage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

La touche de sélection gauche **Menu** vous permet de régler les fonctions de commande et d'affichage directement.

5.1 Informations

5.1.1 Relevé de l'état de l'installation

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation**

- Le point **Etat de l'installation** permet de visualiser la liste des valeurs actuelles du système : état actuel, pression d'eau, préparation et les paramètres actuels du **CIR-CUIT 1**.

Le point **Etat de l'installation** contient également des informations :

- sur la plage horaire active (**AUTO jusqu'à**),
- sur les exceptions aux programmes horaires qui ont éventuellement été paramétrées avec la fonction **Absence**.

Seules les températures désirées pour les paramètres **Température de confort** et **Température réduite** peuvent être directement réglées par le biais de l'option **Etat de l'installation**. Toutes les autres valeurs doivent être réglées à

d'autres endroits de la structure des menus, tel que décrit dans les chapitres suivants.

5.1.2 Relevé de la liste des messages d'état

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel**

- Si aucune erreur ne s'est produite et qu'il n'y a pas d'entretien parvenu à échéance, le paramètre **Etat actuel** indique **Ok**. Si une erreur s'est produite ou qu'un entretien est parvenu à échéance, le paramètre **Etat actuel** indique **Pas ok**. La touche de sélection droite est alors associée à la fonction **Afficher**. Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Afficher**, la liste des messages d'état apparaît à l'écran.

5.1.3 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

Menu → **Informations** → **Contacts**

- Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez consulter ces données sous **Contact**.

5.1.4 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → **Informations** → **Numéro de série**

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé. La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures souhaitées pour le **CIRCUIT 1** et la production d'eau chaude.

5.2.1.1 Circuit de chauffage



Attention !

Risque d'endommagements causés par le gel !

Si les pièces ne sont pas suffisamment chauffées, il peut en résulter des endommagements au niveau du bâtiment et de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et qu'une protection antigel suffisante reste garantie.

Menu → Températures désirées → CIRCUIT 1

- Vous pouvez régler deux températures désirées différentes pour le circuit de chauffage :
- La température désirée **Jour** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (fonctionnement de jour).
- La température désirée **Réduit** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

5.2.1.2 Production d'eau chaude



Danger !

Risque de brûlure dû à l'eau chaude !

Il y a risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude avec des températures supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque, même avec des températures plus faibles.

- ▶ Sélectionnez la température de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

Menu → Températures désirées → Eau chaude sanitaire

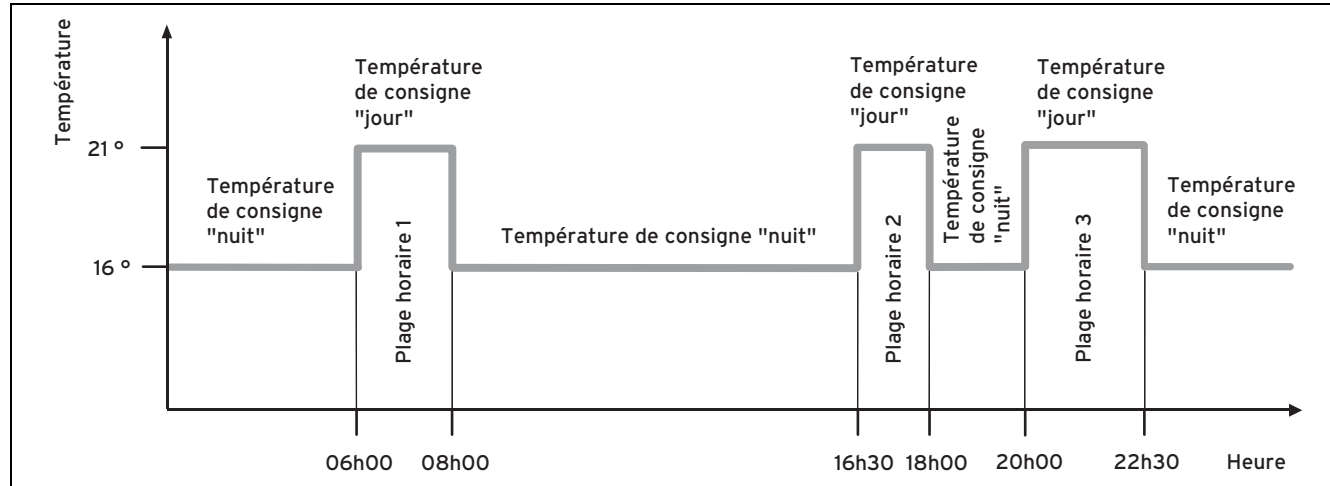
- Les fonctions et les possibilités de réglage offertes par le régulateur pour la production d'eau chaude ne sont disponibles que si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

5 Fonctions de commande et d'affichage

Pour régler la température d'eau chaude désirée, utilisez le paramètre **Eau chaude sanitaire**.

5.2.2 Réglage des programmes horaires

5.2.2.1 Représentation des plages horaires sur une journée



La fonction **Programmes horaires** vous permet de régler des plages horaires pour le circuit de chauffage et la production d'eau chaude.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.2.2 Réglage de la période pour les jours et les blocs

Vous pouvez régler jusqu'à trois périodes pour chaque jour et chaque bloc.

Les périodes réglées pour un jour ont la priorité sur les périodes réglées pour un bloc.

Température **de confort** désirée : 21 °C

Température **réduite** désirée : 16 °C

Période 1 : 06:00 - 08:00

Période 2 : 16:30 - 18:00

Période 3 : 20:00 - 22:30

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **de confort** désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée (mode Réduit).

Lundi

Période 1 : 06:00 - 07:30

Samedi

Période 1 : 07:30 - 10:00

Période 2 : 12:00 - 23:30

Lundi - vendredi

Période 1 : 06:30 - 08:00

Période 2 : 12:00 - 13:00

Période 3 : 17:00 - 22:00

Samedi au Dimanche

Période 1 : 08:00 - 22:00

5.2.2.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez p. ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi au Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.2.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi au Dimanche	
Période 1:	!! : !! - !! : !!
Période 2:	!! : !! - !! : !!
Période 3:	!! : !! - !! : !!
Retour	Sélectionner

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par **!!**.

Certains jours diffèrent du block de programmes Lu-Dim	
Retour	OK

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche à l'écran.

fiche à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par **!!** dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **Ok**.

5.2.2.5 Pour le circuit de chauffage

Menu → **Programmes horaires** → **CIRCUIT 1**

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en **mode Automatique** (→ page 32). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. À l'intérieur des plages horaires, le régulateur passe en mode Confort et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température **de confort** désirée. En dehors des plages horaires, le régulateur bascule sur le type de fonctionnement paramétré par l'installateur spécialisé : Protection antigel, Eco. ou Temp. réduite.

Réglez les plages horaires pour le circuit de chauffage, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **de confort** désirée.
- se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température **réduite** désirée.



Remarque

L'installateur spécialisé peut régler un temps de préchauffage et un temps de pré coupure pour le circuit de chauffage, afin que les plages horaires correspondant aux températures **de confort** et **réduite** désirées puissent être précisément réglées aux heures auxquelles la température ambiante doit correspondre à la température désirée. Demandez à votre installateur spécialisé s'il a réglé un temps de préchauffage ou un temps de pré coupure.

5.2.2.6 Pour la préparation

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire

- Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Les programmes horaires s'appliquent à la préparation uniquement en mode **Mode automatique** et **Été**.

À chaque plage horaire, la température qui s'applique est la température désirée correspondant au paramètre **Eau chaude sanitaire** que vous avez réglée via la fonction **Températures désirées**. Si, au cours d'une plage horaire, la température du ballon est inférieure de 5 °C à la température désirée correspondant au paramètre **Eau chaude sanitaire**, le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé jusqu'à ce qu'il atteigne la température désirée définie via **Eau**

chaude sanitaire. À la fin d'une plage horaire, le régulateur désactive la préparation jusqu'au début de la plage horaire suivante.

Réglez les plages horaires relatives à la préparation, de façon à ce que chaque plage horaire :

- commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire doit être amenée à la température désirée pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**.
- se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle vous n'avez plus besoin d'eau chaude.

5.2.3 Vacances

Menu → Vacances → CIRCUIT 1

- Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez p. ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.

La protection antigel est activée.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.4 Sélection de la langue



Remarque

L'installateur spécialisé effectue le réglage de la langue souhaitée lors de l'installation. Toutes les fonctions sont affichées dans la langue réglée.

Menu → Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.



Attention !

Du fait d'un choix de langue inapproprié, le régulateur peut éventuellement ne plus être commandé correctement.

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, vous ne pouvez plus lire le texte sur l'écran du régulateur et par conséquent ne plus commander le régulateur.

- ▶ Sélectionnez une langue que vous comprenez.

Si malgré tout il devait arriver que le texte s'affiche à l'écran dans une langue incompréhensible, réglez une autre langue.

5.2.4.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur (vers la droite ou vers la gauche), jusqu'à ce que vous ayez trouvé une langue que vous comprenez.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.5 Réglage de la date

Menu → Réglages → Date/Heure → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.6 Réglage de l'heure

Menu → Réglages → Date/Heure → Heure

5 Fonctions de commande et d'affichage

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.7 Passage à l'heure d'été

Menu → **Réglages** → **Date/Heure** → **Eté/Hiver**

- Cette fonction vous permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si vous voulez effectuer le passage à l'heure d'été manuellement.
- **Auto** : le régulateur bascule automatiquement à l'heure d'été.
- **Arrêt** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été telle qu'elle est utilisée en Europe centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

5.2.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → **Réglages** → **Affichage** → **Contraste**

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.9 Réglage de la correction de sondes de température ambiante



Remarque

Le régulateur peut afficher la température ambiante actuelle uniquement s'il est installé dans l'habitation.

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. ambiante**

- Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. Si vous disposez d'un autre thermomètre dans la même pièce et que vous comparez les valeurs, les températures peuvent diverger de façon constante.

Exemple

Un thermomètre installé dans la pièce indique en permanence une température supérieure d'un degré à la température ambiante actuelle affichée à l'écran du régulateur. La fonction **Temp. ambiante** permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de +1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température. L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la température ambiante.

5.2.10 Réglage de la correction de sondes de température extérieure

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. extérieure**

- Le thermomètre intégré dans la sonde extérieure du régulateur sert à mesurer la température extérieure. Si vous disposez d'un autre thermomètre à l'extérieur et que vous comparez les températures entre elles, les valeurs peuvent diverger de manière constante.

Exemple

Votre station météo indique en permanence une température inférieure d'un degré à la température extérieure actuelle affichée à l'écran du régulateur.

La fonction **Temp. extérieure** permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de -1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température.

L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la sonde extérieure.

5.2.11 Noms des circuits de chauffage

Menu → **Réglages** → **Noms des circuits chauffage**

- Vous avez la possibilité de modifier les noms par défaut des circuits de chauffage. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.12 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les **programmes horaires** ou encore pour **tous les réglages**.

Menu → **Réglages** → **Retour aux réglages d'usine** → **Programmes horaires**

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages de temps, comme **Date/Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

5 Fonctions de commande et d'affichage

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → Réglages → Retour aux réglages d'usine → Tous les réglages

- Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres pour rétablir les réglages d'usine, le message **En cours** s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.13 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau de commande permet à l'installateur agréé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes

La touche de sélection droite **Modes** permet de régler directement le mode de fonctionnement.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes de fonctionnement pour le circuit de chauffage

5.3.1.1 Mode automatique

Modes → Mode Automatique

- Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée, selon les plages horaires programmées.

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** (mode Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température en fonction du comportement de régulation défini par l'installateur spécialisé.

Trois comportements de régulation sont possibles :

- Eco (réglage d'usine) : la fonction de chauffage est coupée et le régulateur surveille la température extérieure. Si la température extérieure descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage une fois la temporisation de la protection antigèle écoulée et régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Réduit** (mode réduit). Malgré la fonction de chauffage activée, le brûleur est uniquement actif en cas de besoin. Si la température extérieure dépasse 4 °C, le régulateur désactive la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.

- Protection antigel : la fonction de chauffage est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.
- Température de réduit : la fonction de chauffage est activée et le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Réduit** (mode réduit). Lors de l'installation du régulateur, l'installateur agréé peut définir le comportement de régulation pour les périodes en dehors des plages horaires ainsi que la courbe de chauffage.

5.3.1.2 Mode Été

Modes → Été

- La fonction de chauffage est désactivée pour le circuit de chauffage et la fonction de protection antigel est activée. Le régulateur régule la production d'eau chaude conformément aux plages horaires réglées à cet égard.

5.3.1.3 Confort

Modes → Confort

- Le mode **Confort** régule le circuit de chauffage en fonction de la température **de confort** désirée (et paramétrée), indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.4 Mode Réduit

Modes → Mode Réduit

- Le **mode Réduit** pilote le circuit de chauffage en fonction de la température **réduite** désirée paramétrée, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.5 Arrêt (hors gel)

Modes → Arrêt (hors gel)

- la fonction de chauffage est désactivée. La fonction de protection antigel est activée.

5.3.2 Modes de fonctionnement pour la production d'eau chaude

Si l'installation de chauffage ne comporte qu'un seul circuit de chauffage, le régulateur pilote la production d'eau chaude selon le mode de fonctionnement de ce circuit de chauffage.

5.3.2.1 Mode automatique

En mode Automatique, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction

5 Fonctions de commande et d'affichage

Programmes horaires. Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.2 Mode Été

En mode Été, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire** et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.3 Confort

En mode Confort, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre **Eau chaude sanitaire**, sans tenir compte des plages horaires.

5.3.2.4 Mode Réduit

La production d'eau chaude est désactivée et la fonction de protection antigel activée.

5.3.2.5 Arrêt Installation

La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Vous pouvez activer directement les modes de fonctionnement spéciaux depuis n'importe quel mode en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial indique comment accéder à ce mode spécial au sein de la structure des menus.

5.4.1 Charge forcée du ballon

Modes → Charge forcée du ballon

- Si vous avez désactivé la production d'eau chaude ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode de fonctionnement spécial **Charge forcée du ballon**. Ce mode de fonctionnement spécial amène ponctuellement l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à la température d'**eau chaude sanitaire** désirée qui a été paramétrée. Il se désactive une fois la température atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.2 Fête

Modes → Fête

- Pour activer temporairement le circuit de chauffage et la production d'eau chaude, au cours d'une fête par exemple, utilisez le mode spécial **Fête**.

Ainsi, vous n'avez pas besoin de modifier les réglages sur l'installation de chauffage pour de courtes périodes. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** conformément aux plages horaires programmées.

Si l'écran indique **Mode Fête actif**, vous pouvez régler la température désirée pour le circuit de chauffage correspondant au paramètre **Confort** à l'aide du sélecteur.

Ce mode de fonctionnement spécial est désactivé une fois que la plage horaire suivante est atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5.4.3 Absence exceptionnelle

Modes → Absence exceptionnelle

- Si vous vous absentez seulement une journée, p. ex. en cas d'excursion, activez le mode de fonctionnement spécial **Absence exceptionnelle**. Vous n'avez donc pas besoin de modifier des plages horaires pour lesquelles vous avez p. ex. programmé une augmentation de la température dans la journée. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température **réduite** désirée.

La production d'eau chaude est coupée et la protection anti-gel est activée.

Si l'écran indique **Absence exceptionnelle active**, vous pouvez régler la température **réduite** désirée pour le circuit de chauffage à l'aide du sélecteur.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement pré-réglé.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.5 Messages

5.5.1 Message d'entretien

Si une maintenance est nécessaire, le régulateur affiche un message de maintenance sur l'écran.

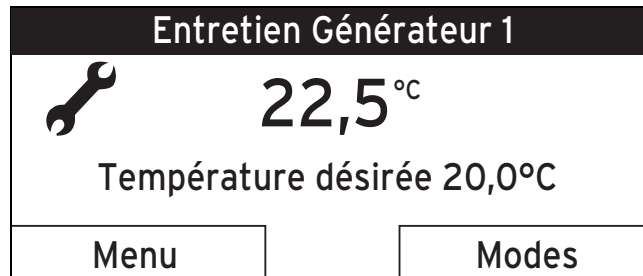


Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence de maintenance !

Un message de maintenance signale la nécessité d'un entretien de l'installation de chauffage par l'installateur agréé. Si vous n'observez pas le message de maintenance, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

- Lorsque le régulateur affiche un message de maintenance, contactez un installateur agréé.



Les messages de maintenance suivants peuvent apparaître :

- **Entretien chaudière 1**
- **Entretien** (de l'installation de chauffage)

5.5.2 Message d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur s'affiche à l'écran du régulateur.

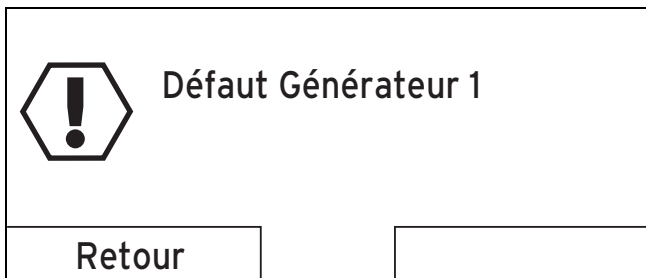


Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence d'élimination de défauts !

Un message d'erreur signale la nécessité d'un dépannage ou d'une réparation de l'installation de chauffage par l'installateur agréé. Si vous n'observez pas le message d'erreur, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

- ▶ Lorsque le régulateur affiche un message d'erreur, contactez un installateur agréé.



Si le régulateur indique un message d'erreur à l'écran à la place de l'affichage de base, appuyez sur la touche de fonction gauche **Retour** pour repasser à l'affichage de base.

Vous pouvez également relever les messages d'erreur actuels en sélectionnant **Menu** → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel**. Dès qu'il y a un message d'erreur relatif à l'installation de chauffage, le paramètre **Etat actuel** du niveau de réglage indique **Erreur**. Dans ce cas, la touche de fonction droite est associée à la fonction **Afficher**.

6 Maintenance et élimination des dérangements

6.1 Nettoyage du régulateur

1. Nettoyez le boîtier du régulateur avec un chiffon humide.
2. N'utilisez pas de produits de nettoyage ou de produits abrasifs pouvant endommager les éléments de commande ou l'écran.

7 Mise hors fonctionnement

6.2 Identification et élimination des dérangements

Dérangement	Cause	Dépannage
Écran sombre	Défaut de l'appareil	– Éteignez la chaudière pendant 1 minute environ en agissant sur l'interrupteur principal, puis rallumez-la. – Si le défaut n'est pas résolu, adressez-vous à votre installateur spécialisé.
Pas de variation de l'affichage sous l'effet du bouton rotatif		
Pas de variation de l'affichage sous l'effet des touches de sélection		

7 Mise hors fonctionnement

7.1 Remplacement du régulateur

S'il est nécessaire de remplacer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut d'abord mettre l'installation de chauffage hors service.

Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

7.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur et son emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil



Si votre appareil Vaillant porte ce symbole, cela signifie qu'il ne pourra pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il sera devenu inutilisable.

- Dans ce cas, vous devez faire en sorte que votre appareil Vaillant et ses éventuels accessoires soient déposés dans un point de collecte adapté lorsqu'ils seront devenus inutilisables.

Cet appareil Vaillant relève de la législation relative à la mise en circulation, à la reprise et à la mise au rebut des appareils électriques et électroniques dans le respect de l'environnement (législation relative aux appareils électriques et électroniques). À ce titre, il doit pouvoir être déposé gratuitement dans un point de collecte mis à disposition par la commune.

Emballage

La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation qui a installé l'appareil.

8 Garantie et service après-vente

8.1 Garantie

Pour: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Pour: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non

d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.

3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il

8 Garantie et service après-vente

faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Pour: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des faits qui leur sont extérieurs, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage ou de mise en service des produits, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations de Vaillant et notamment de la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels en charge de l'installation, de la mise en service ou de la maintenance des produits ;
- défaut d'entretien des produits ;
- défaut des installations ou appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- stockage inapproprié des produits ;
- usage anormal ou abusif des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;

- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits (en ce compris caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, protections inadaptées, etc) ;
- acquisition et/ou installation des produits dans un pays autre que la France métropolitaine.

8.2 Service après-vente

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne

Suisse

Service après-vente tél.: +41 26 409 72-17

Service après-vente tél: +41 26 409 72-19

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgique

Service après-vente: +32 2 334 93 52

9 Caractéristiques techniques

9.1 Régulateur

Désignation	Valeur
Tension de service U _{max}	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale admissible	50 °C
Hauteur	97 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

0020131992_01

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone +33 1 49 74 11 11 ■ Fax +33 1 48 76 89 32

Assistance technique +33 826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers +33 9 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. +32 2 334 93 00 ■ Fax +32 2 334 93 19

Kundendienst +32 2 334 93 52 ■ Service après-vente +32 2 334 93 52

Klantendienst +32 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. +41 26 409 72-10 ■ Fax +41 26 409 72-14

Service après-vente tél. +41 26 409 72-17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

